



Ville de Schefferville

ORDONNANCE 2022-09-56

OBJET : Dépôt d'une demande d'aide financière auprès de la Société du Plan Nord pour l'aménagement d'une aire de jeux pour enfants dans le parc des Ailes

ATTENDU QU'en vertu du premier alinéa de l'article 8 de la *Loi concernant la Ville de Schefferville* (L.R.Q., 1990, c43, a.8), la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation peut nommer une personne pour administrer les affaires de la Ville de Schefferville;

ATTENDU QUE la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation a nommé M. Jean Dionne à titre d'administrateur de la Ville de Schefferville, à compter du 14 décembre 2020;

ATTENDU QU'en vertu de la *Loi concernant la Ville de Schefferville* (L.R.Q., 1990, c43), l'administrateur exerce les pouvoirs du conseil par ordonnance;

ATTENDU QUE l'aménagement d'une aire de jeux pour les plus jeunes enfants est un projet important qui a émergé par suite des travaux du comité des citoyens de la région de Schefferville portant sur l'élaboration d'un plan d'action visant à favoriser les saines habitudes de vie. Ces travaux étaient parrainés par la Fondation Lucie et André Chagnon;

ATTENDU QU'au cours des dernières mois la Ville de Schefferville a donné le mandat à une chargée de projet de consulter la population et d'élaborer une proposition pour l'aménagement d'une aire de jeux pour les enfants;

ATTENDU QUE le directeur général, monsieur François Désy, a produit un rapport présentant le projet retenu et un sommaire décisionnel favorable au projet et que ces documents sont annexés à la présente ordonnance;

ATTENDU QUE le coût du projet est estimé à 123 270 \$;

ATTENDU QUE la greffière-trésorière, madame Diane Cyr, a approuvé le sommaire décisionnel annexé;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu que l'administrateur agissant en vertu l'article 8 de la *Loi concernant la Ville de Schefferville* :

Autorise le directeur général, monsieur François Désy, à présenter une demande d'aide financière auprès de la Société du Plan Nord pour la réalisation d'une aire de jeux pour les enfants au parc des Ailes à hauteur de 80% des coûts estimés à 123 270 \$, soit 98 616 \$.

Adoptée à Schefferville le 14 septembre 2022

Jean Dionne, Administrateur